



Numéro 116
25 octobre 2017

AGROMETEO

Le temps pluvieux et venteux de ces derniers jours n'était pas favorable au vol des insectes types altises, charançons, pucerons et cicadelles. Cependant attention à l'activité des limaces et des éclosions de larves dans les parcelles de colza, blé et escourgeon. Les jours à venir s'annoncent ensoleillés et propices au semis et au développement des cultures. Cette semaine, vigilances et réactivités sont de mises sur ravageurs et adventices.

COLZA (stade 6-7 feuilles à 8-10 feuilles)

Ravageurs



Charançon du Bourgeon Terminal

Historique des observations CBT depuis 3 semaines

Les

Source : réseau BSV Ile-de-France

Date observations	2-3/10	9-10/10	13-16/10	23/10
Basseville	0	0	0	0
Chailly-en-Brie	1	1	1	1
Chailly-en-Brie	0	0	0	0
Etrepilly	0	0	0	0
Jouy-le-Chatel	0	0	2	-
Jouy-sur-Morin	0	0	1	1

captures restent faibles sur le Nord 77. Le risque s'amenuise sur des colzas en bonne croissance qui continuent de faire de la biomasse.

A part des secteurs comme la Bassée (vallée de Seine) et la plaine de Bière, les chiffres ne montrent pas un réel pic de vol.

➤ Seule la présence d'une cuvette jaune sur vos parcelles permet de décider d'une intervention utile.

Quels produits selon la situation ?

Charançon du Bourgeon Terminal + pucerons	PROTEUS 0,625 l/ha est le plus polyvalent.
Charançon du Bourgeon Terminal	BORAVI WG 1,5 kg/ha.

Condition d'utilisation des insecticides : absence de vent, et températures < 20° C. Délai avant la pluie : 2 heures minimum.

Suivi larves d'altises

L'activité des altises a principalement eu lieu entre le 20 et 25/09. D'après les simulations de Terres Inovia (source BSV), l'apparition du stade baladeur des larves d'altises serait en ce moment (du 23/10 au 1/11). Il est donc possible de commencer à les observer dans les pétioles en réalisant des coupes longitudinales, plus précocement que l'an dernier.

➤ Seuil indicatif de risque : 70 % des plantes porteuses de larves ou 3 larves par plante en moyenne.

➤ A surveiller et décider à la parcelle.

➤ Il paraît trop tôt pour intervenir sur larves.

Zoom sur

COLZA :

- Charançons du bourgeon terminal : faible vol dans le nord77

BLE :

- Risque pucerons confirmé sur 1^{ères} levées sans traitement insecticide

PROTEAGINEUX d'HIVER :
Semis et désherbage

Mon rése@u météo Ile-de-france.

Conseil collectif rédigé à partir de notre réseau d'observations en parcelles du début de semaine ainsi que les observations du BSV n° 39 du 24 octobre 2017. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du nord du département de Seine-et-Marne.

Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans le Guide Culture Info.plaine - Interventions d'automne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée.

Document rédigé par :

Sébastien PIAUD

01 64 79 30 92 / 06 07 18 17 66

Louise VAN CRANENBROECK

01 64 79 30 75 / 07 79 99 53 40

Pôle Agronomie et Environnement

418 Rue Aristide Briand

77350 LE MEE-SUR-SEINE

Tél. : 01 64 79 30 65

Fax : 01 64 37 17 08

www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



➤ Ravageurs

➤ Pucerons

Ils sont observés régulièrement sur les premières levées. Les températures supérieures à 12° C leurs sont favorables. Une présence faible mais prolongée peut être à risque.

➤ AVEC traitement de semences insecticides (GAUCHO, FERAL) : pas d'intervention spécifique à prévoir jusqu'au stade 5 feuilles.

➤ SANS traitement de semences insecticides : observer la présence en après-midi ensoleillée. Soyez vigilant en particulier pour les parcelles abritées ou en bordure de couverts avec de l'avoine.

➤ Seuil indicateur de risques : 10 % de pieds colonisés ou faible population durant plus de 10 jours pendant les 6 premières semaines de végétation.

➤ Cicadelles

Les captures sont certes régulières mais d'un niveau faible. Toujours à suivre avec le retour d'un temps plus calme.

➤ Seuil d'intervention cicadelles : à l'aide de pièges englués, plus de 30 captures hebdomadaires.

➤ Quels produits selon la situation ?

Pucerons seuls	CYTHRINE L 0,25 l/ha
Cicadelles + pucerons	KARATE ZEON 0,075 l/ha, DECIS PROTECH 0,5 l/ha, MAGEOS MD 0,07 kg/ha



Les semis après le 15 octobre sont moins exposés aux risques de pucerons et cicadelles.

➤ Limaces :

A surveiller attentivement avec le retour de l'humectation des sols, en particulier sur préparation motteuse et précédent colza.

➤ Seuil indicateur de risque : présence de limaces détectée et dégâts foliaires constatés.

➤ Produits utilisables : SLUXX HP 5-7 kg/ha (pensez à anticiper) ; METAREX INO 4-5 kg/ha ou équivalent.



La qualité du semis : une structure fine et travaillée permet de limiter les mottes qui sont l'habitat des limaces. Un roulage après le semis, réduit les quantités de refuges et donc leur activité en surface.

➤ Rappel des conditions d'implantation

L'implantation est une phase clef :

- Travailler sur 10-15 cm de profondeur, sur un sol bien ressuyé, en limitant le nombre de passages pour conserver une structure de sol fine et bien aérée, afin de faciliter l'installation rapide des nodosités.

- Enfouir la graine à 3-4 cm en limons et 4-5 cm en argilo-calcaires (pour une meilleure résistance au gel, aux herbicides et aux déchaussements).

- Rouler systématiquement en terres à cailloux ou si présence de grosses mottes, avant la levée ou entre le stade 3-4 feuilles et la reprise de végétation, pour une récolte facilitée. Une surface plane permettra aussi d'optimiser l'efficacité des herbicides de post-semis/prélevée.

➤ Date de semis : à partir du 25 octobre

L'objectif est d'avoir des pois levés (1 feuille) avant les fortes gelées. Les semis trop précoces risquent d'être trop développés à l'automne, augmentant la sensibilité au gel durant l'hiver et aux maladies aériennes au printemps.

➤ Ne pas démarrer les semis avant le 25/10. En fonction des conditions, il est possible de semer jusqu'au 15/11.

▲ Densité de semis

	Densité de semis (grains/m ²)
sols limoneux ou bonnes conditions	70 à 80
sols caillouteux ou conditions moyennes	80 à 90

▲ Programme désherbage

Les pois d'hiver peuvent être désherbés en prélevée et/ou post-levée selon la flore attendue. Si la pression en dicotylédone (gaillet, renouées, matricaire...) est importante, alors misez sur un programme prélevée + post-levée. Sinon une simple post-levée peut suffire à la gestion des adventices.

▲ Prélevée

Le traitement de prélevée doit être appliqué au plus près du semis, sur un sol bien rappuyé. Ces herbicides sont racinaires et nécessitent une humidité de sol pour bien fonctionner. Surtout rouler votre parcelle avant l'application des prélevées !

- Produits possibles en prélevée seule (sans post-levée): NIRVANA S 3,5 l/ha, NIRVANA S 2,5 à 3,5 l/ha + CENTIUM CS 0,15 l/ha, CHALLENGE 600 2 l/ha + CENTIUM 36 CS 0,2 l/ha.
- Produits possibles en prélevée suivie d'un postlevée: NIRVANA S 2 à 2,5 l/ha, NIRVANA S 2 à 2,5 l/ha + CENTIUM CS 0,15 l/ha.

NIRVANA S reste aujourd'hui l'herbicide de base de la plupart des programmes. Il possède le spectre le plus large et présente une efficacité complémentaire sur ray-grass. CHALLENGE 600 est plus axé sur vulpin.

Pour connaître le spectre d'efficacité des produits, référez-vous au tableau désherbage en féveroles d'hiver.

Attention !

Une seule application de CHALLENGE 600 est autorisée, soit en prélevée soit en post-levée. Le CHALLENGE 600 en cas d'application de prélevée nécessite une ZNT de 50 m par rapport aux points d'eau ainsi qu'un dispositif végétalisé permanent de 20 m. En cas d'application en post-levée, la ZNT est réduite à 20 m.



Pratiquez des faux-semis courant octobre avant le semis réduit la pression adventice.

FEVEROLE D'HIVER

(semis)

▲ Rappel des conditions d'implantation

Pour un bon enracinement, recherchez un horizon aéré sur 10-15 cm. Le semis doit s'effectuer à une profondeur de 7-8 cm pour rendre la plante plus résistante au gel et la protéger d'un manque de sélectivité des herbicides.

▲ Date de semis

L'objectif est d'avoir des féveroles levées avant les fortes gelées. En semis trop précoces, les féveroles risquent d'être plus sensibles aux maladies aériennes en sortie d'hiver et de fleurir trop tôt par rapport aux dernières gelées.

➤ Démarrez les semis après le 20/10. En fonction des conditions, il est possible de semer jusqu'au 20/11.

▲ Densité de semis

	Densité de semis (grains/m ²)
Sols limoneux	20-25
Sols argileux ou caillouteux	30

➤ Désherbage prélevée

Dose/ha	Ammi élevée	Chénopode blanc	Capselle	Repousse colza	Coquelicot	Ethuse	Fumeterre	Gaillet gratteron	Matricaire	Mercuriale	Morelle	Moutarde	Pensée	Ravenelle	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Renouée persicaire	Stellaire	Véronique de Perse	Véronique à feuilles de lierre
CHALLENGE 600 2 l + NIRVANA S 3 l	Yellow	Green	Green	Green	Green	Orange	Yellow	Yellow	Green	Yellow	Orange	Green	Yellow	Green	Green	Green	Yellow	Green	Green	Green
CENTIUM 36 CS 0,15 l + CHALLENGE 600 2 l + NIRVANA S 2 l	Yellow	Green	Green	Green	Green	Yellow	Orange	Green	Green	Green	Green	Green	Orange	Green	Green	Green	Green	Green	Green	Green

Attention ! Le CHALLENGE 600 en cas d'application de prélevée nécessite une ZNT de 50 m par rapport aux points d'eau ainsi qu'un dispositif végétalisé permanent de 20 m. En cas d'application en post-levée, la ZNT est réduite à 20 m.

DESTRUCTION des COUVERTS en INTERCULTURE

Rappel réglementaire : les couverts doivent être maintenus au minimum 2 mois sur la parcelle et la destruction mécanique par enfouissement est possible :

- à partir du 15 octobre si la teneur en argile est supérieure à 25 %,
- à partir du 1^{er} novembre si la teneur en argile est inférieure à 25 %.

Mon rése@u Météo Ile-de-France

Les Chambres d'agriculture d'Ile-de-France ont pour projet, avec le soutien du Conseil régional Ile-de-France, de constituer un réseau de stations météo connectées, en collaboration avec les agriculteurs franciliens.

Aussi, nous vous proposons de participer à l'élaboration du projet « Mon rése@u Météo Ile-de-France ». Nous recensons les exploitants agricoles intéressés par ce futur service qui comprend la **mise à disposition d'une station météo connectée**.

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir remplir le formulaire en cliquant sur le lien suivant : <http://www.ile-de-france.chambagri.fr/pro77/actualites-formulaire>

COMPOSITION DES PRODUITS CITES

Produits commerciaux	Matières actives et concentrations
ANTILIMACES	
SLUXX HP	Phosphate ferrique 3 %
METAREX INO	Métaldéhyde 5 %
INSECTICIDES	
BORAVI WG	Phosmet 500 g/kg
KARATE K	Lambda cyhalothrine 5 g/l + pyrimicarbe 100 g/l
KARATE ZEON	Lambda cyhalothrine 100 g/l
CYTHRINE L	Cyperméthrine 100 g/l
DECIS PROTECH	Deltaméthrine 15 g/l
MAGEOS MD	Alphaméthrine
PROTEUS	Thiaclopride 100 g/l + deltaméthrine 10 g/l
HERBICIDES	
NIRVANA S	Imazamox 17.6 g/l + pendimethaline 250 g/l
CHALLENGE 600	Aclonifen 600 g/l
CENTIUM 36 CS	Clomazone 360 g/l



Retrouvez les bulletins info.plaine, les BSV de la région ainsi que les guides culture sur notre site Internet.
La Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**

